

La Française des Jeux

Société anonyme

3-7 Quai du Pont du jour

92100 Boulogne-Billancourt

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

La Française des Jeux

Société anonyme

3-7 Quai du Pont du jour

92100 Boulogne-Billancourt

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la société La Française des Jeux,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction de la Société. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 4 349 680 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L.225-115 5° du code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 7 mars 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Jean-Paul Collignon



Nadège Pineau



Présidente directrice générale

**ATTESTATION
PREVUE A L'ARTICLE L. 225-115-5°
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes ouvrant droit à la réduction d'impôt visée aux alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 4 349 680 € (quatre millions trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingts euros).

Boulogne-Billancourt, le 7 mars 2025

Stéphane Palléz

**LA FRANCAISE DES JEUX
LISTE DES ACTIONS DE DONNS ET DE MÉCÉNAT**

Fondation, Association, Etablissement, ...	Objet	Montant
ADRINORD	Mécénat 2024	25 000 €
AGIR POUR LA FORET	Mécénat 2024 - 2025	200 000 €
ASS EUROP CONTRE LEUCODYS (Association ELA)	Don 2024	50 000 €
ASSOCIATION GROUPE ESSEC	Mécénat 2024	50 000 €
CLEMENCE ISAURE	PPIS - Partenariat association Clémence ISAURE - 2023	35 000 €
CRESUS ALSACE ASSOCIATION	Renouvellement partenariat CRESUS Alsace (ligne d'écoute) 2024-2025	69 600 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	Mécénat 2024	60 000 €
DIVERSIFIEZVOSTALENTS.COM	Mécénat 2024	49 680 €
FNEPE FEDERAT NAT ECOLE PARENT EDUCATEUR	Partenariat FNEPE FDJ - 2024 - Projet prévention - 50 K	50 000 €
FNEPE FEDERAT NAT ECOLE PARENT EDUCATEUR	Ligne d'écoute - 15 000 - 2024	15 000 €
FNEPE FEDERAT NAT ECOLE PARENT EDUCATEUR	Renouvellement convention FNEPE - Ligne d'écoute	15 000 €
FONDATION CRESUS D INITIATIVE	Fondation Crésus, bénéficiaire de mécénat, 2024	100 000 €
FONDATION CRESUS D INITIATIVE	Renouvellement partenariat Association pour la Fondation CRESUS (Dilemme).	30 400 €
FONDATION DU PATRIMOINE	CONVENTION MECENAT FDP/FDJ 2025-2028	2 000 000 €
FONDATION PARTENARIALE	Fondation Université Paris Cité - 2023 (1 an) Versement : 15 000 €	15 000 €
FONDATION PARTENARIALE	Partenariat Fondation Université Paris Cité - Projet Eval RDR - 2024-2026	75 000 €
FONDATION PARTENARIALE	Renouvellement partenariat Fondation Université Paris Cité - Projet	15 000 €
FONDATION PARTENARIALE	Avenant - Partenariat Fondation Université Paris Cité - 2024 - 30K	30 000 €
FONDS DE DOTATION DU GRAND PARIS EXPRES	Fonds de dotation 2024	120 000 €
FONDS PARIS 2050	FONDS PARIS 2050 - Statuts / comm	80 000 €
GRAMM	Bénéficiaire de mécénat, 2024-2025	40 000 €
GRAMM	Renouvellement partenariat GRAMM - Avenant dotation complémentaire 30 K€	30 000 €
IMPACT TANK	PPIS - Convention de Mécénat	20 000 €
LE CLUB DES JURISTES	APPEL DE DONNS 2024	15 000 €
MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NATURELLE	Mécénat 2024	60 000 €
MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NATURELLE	RSE - Mécénat MNHN 2025 - Tour de France de la biodiversité	120 000 €
OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE	Mécénat 2024	700 000 €
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Don exceptionnel FDJ solidarité Mayotte	100 000 €
SEDAP	Partenariat SEDAP - FDJ 2024 - 150 K€	150 000 €
SOS ADDICTIONS	Renouvellement partenariat SOS Addictions congrès EADD 2024 - 15K	15 000 €
SOS ADDICTIONS	SOS Addictions, bénéficiaire de mécénat, 2024-2025, 15K€	15 000 €
TOTAL		4 349 680 €